# Chapitre 2 : Le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire

### **Section 1**: Historique

Cumulé en 1958 par le Président de la République avec son rôle de Chef de l'Etat et Chef du gouvernement, le Ministère en charge de l'intérieur et de la Décentralisation connait en 1959 la toute première nomination à sa tête d'un ministre pour en assurer distinctement la fonction.

Dès lors, suivant l'orientation politique de chaque régime en place, le Ministère assiste à une succession de dénominations : « Ministère de l'Intérieur », « Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative », « Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire », « Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation » et à présent « Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire ».

Au cours de la période de 2013 le département de la Décentralisation a été séparé du MDAT et a été rattaché au Ministère de l'aménagement du territoire. Depuis 2014, ce département est revenu au MDAT.

Le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT) est parmi les ministères de souveraineté. Son organisation est prévue par décret n°2019-094 du 13 février 2019 fixant les attributions du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi que l'organisation générale de son Ministère.

Et, avec ces réajustements d'orientation politique, évoluent ses missions et attributions lesquelles sont fixées actuellement par les articles 2 et 3 à 6 du Décret n°2020-156 du 19 février 2020 modifié et complété par les Décret n°2021-1164 du 27 octobre 2021 et Décret n°2022-152 du 02 février 2022.

Aussi, des services rattachés (tels la PRMP, la DIRCOM, l'UCGPP, le BNGRC) et des organismes rattachés naissent (tels le FDL, l'INDDL, l'ONCD/ODDL) ou changent de statut (cas du BNGRC transformé en EPA).

Voici les noms des ministres qui se sont succédé au sein du MDAT :

Tableau 2 : Les Ministres ou Secrétaires d'Etat successifs MDAT

PERIODE	NOMINATION	MINISTRE ou SECRETAIRE D'ETAT					
1997 au 1999	Ministère de la Décentralisation et du Budget						
1999 au 2001	Ministère du Budget et du Développement des Provinces Autonomes	RAJAONARIVELO Pierrot					
2001-2002	Direction Générale du Développement des Provinces Autonomes	TATA Ambroise					
	Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation et du Développement des Provinces Autonomes	ANIDREAGNA					
16/01/2002 au 05/01/2004	Ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Décentralisation, du Développement des Provinces Autonomes et des Communes	ANDREAS Monique					
05/01/2004 au 07/12/2004	Secrétariat d'Etat chargé de la Décentralisation, du Développement Régional et des Communes	ENIAVISOA					
07/12/2004 au 25/01/2007	Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative chargé de la Décentralisation, du Développement Régional et des Communes	RANDRIANARISON Angelin					
	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire						
25/01/2007 au 04/01/2009	Ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire	RANDRIANASANDRATRINIONY Yvon					
	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation						
04/01/2009 au 19/03/2009	Ministère auprès de la Présidence de la République chargé de la Décentralisation	BEZARA Manase					
19/03/2009 au 21/11/2011	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation	ANDRIANAINARIVELO Hajo					
21/11/2011 au 03/04/2014	Ministère de la Décentralisation	TSIRANANA Soamandina Ruffine					
03/04/2014 au 2019	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	MAHAFALY Solonandrasana Olivier					
2019 au 08/2021	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	RAZAFIMAHEFA Tiana Harivelo					
08/2021 au 04/2022	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	RAMAHOLIMASY Pierre Houlder					
04/2022 jusqu'à ce jour	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	TOKELY Justin					

Source: ODDL, 2023

# **Section 2**: Identification MDAT

### 2.1. Localisation

Le siège du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MDAT) est localisé à Anosy Antananarivo (Bâtiment patte d'éléphant), Antananarivo 101. Les services techniques déconcentrés du MDAT sont constitués par les Directions Provinciales de l'Intérieur et de la Décentralisation. Les représentations territoriales du MDAT se trouvent dans territoriaux locales (Collectivités Territoriales Décentralisés ou CTDs).

Le bâtiment du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoires présente dans la figure suivante :



Figure 5 : Bâtiment MDAT Source : https://mid.gov.mg,2022

### 2.2. Logo officiel du MDAT

Le logo du MDAT est représenté comme suit :



Figure 6: Logo MDAT Source: ODDL, 2023

### **Section 3: Missions et objectifs**

La mission principale du MDAT se résume à la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat essentiellement relative aux trois axes dont la paix et sécurité, la lutte contre la corruption, la responsabilisation et l'autonomisation de collectivités territoriales décentralisées. Comme la mission du MDAT est large, les autres axes le concernent également.

Ainsi, les objectifs atteindre varient selon les activités réalisées

### **Section 4: Attributions**

Les attributions du MDAT sont énumérées en article 5 et 6 du décret N°2019-094 susmentionné et regroupent en cinq (05) catégories ci-après :

- L'administration générale et territoriale : représentation de l'Etat, délivrance des documents administratifs (cartes nationales d'identité, permis de conduire, carte grise, documents de voyage), immigration et émigration, ...
- La décentralisation : renforcements des ressources et des structures des Collectivités territoriales Décentralisés (CTD), bonne gouvernance locale, ...
- La gestion des risques et des catastrophes : réduction des risques, protection civile, secours d'urgence, ...

- La conception et la proposition des textes législatives et réglementaires en matière des domaines qui concerne le Ministère (déconcentration, décentralisation, élection, exercice des libertés publiques)
- Les attributions partagées : ordre et sécurité publique, sûreté nationale, appui dans l'organisation des élections, ...

## **Section 5**: Structure organisationnelle MDAT

### 5.1 Organisation Générale du MDAT

L'organisation générale du MDAT est formée par une structure centrale qui est formé par le Ministre, le Secrétariat Général, les organismes et les services rattachés, et une structure excentrique qui regroupe les circonscriptions administratives et les services techniques déconcentrés du MDAT. D'une manière générale, chaque entité de l'organisation dispose ses subdivisions : les directions générales se décomposent en directions et les directions se divisent en services. Il existe des liens fonctionnels et hiérarchiques entre les subdivisions.

A la tête de l'organisation se trouve le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Monsieur **TOKELY Justin**.

### 5.1.1 Services rattachés au ministre

Les services rattachés au ministre est composé par :

- L'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL)
- L'Unité de Coordination Générale des Projets et des Partenariats (UCGPP)
- Cellule Stratégique de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (CSATD)
- Cellule Anti-Corruption
- La Direction de la Communication (DIRCOM)

### 5.1.2 Etablissements Publics Administratifs (EPA)

Les organismes rattachés au Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation sont les trois Etablissements Publics Administratifs (EPA) :

- Fond de Développement Local (FDL)
- Institut National de la Décentralisation et du Développement Local (INDDL)

- Bureau Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC)
- Centre National d'Etat Civil et de l'Identité (CNECI)

Chacun de ces EPA sont dirigés par un conseil d'Administration et dispose un coordinateur général.

### 5.1.3 Secrétariat général

Le Secrétariat général dispose quatre directions générales :

- Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)
- Direction Générale de l'Intérieur (DGI)
- Direction Générale de la Décentralisation (DGD)
- Direction Générale des Réformes Administratives (DGRA)

### **5.2 Organigramme MDAT:**

L'Organigramme du MDAT se présente dans la figure 7 suit :

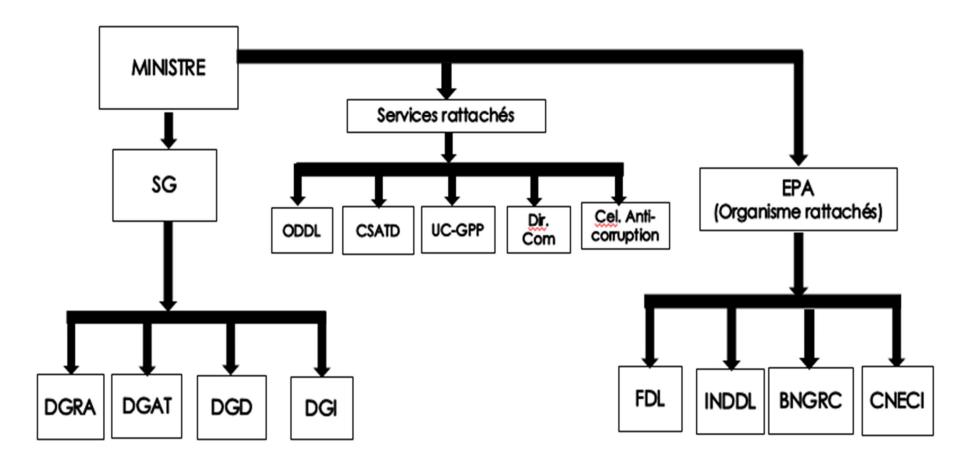


Figure 7: Organigramme du MDAT Source : ODDL,2022

•

Etant donné que nous avons effectué notre stage au sein de l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local ou ODDL au MDAT, il s'avère nécessaire de présenter l'organisation de ce service.

# Présentation de l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL)

### **6.1 Historique**

Afin de favoriser la mise en œuvre du processus de la Décentralisation et du Développement Local (DDL), le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire mis en place en 2014, l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL). Placé au sein de l'Office Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD) depuis sa création puis rattaché auprès du Ministre depuis 2020, l'ODDL est chargé de l'analyse, la capitalisation et la valorisation des résultats des études réalisées, le suivi et l'évaluation du processus de DDL ainsi que les résultats et expériences des différentes initiatives y afférentes. A cet effet, il assure la collecte, l'analyse, l'évaluation des informations et indicateurs liés à la mise en œuvre de ce processus, et fournit des recommandations et propositions d'orientations, produire et publier les résultats. Il assure la gestion et l'exploitation d'une base de données unifiées sur les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTDs).

L'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL) est une Direction rattachée au Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation.<sup>1</sup>

Il comprend le Service des Etudes et Prospectives et le Service de la Gestion et de l'Exploitation des Bases de Données.

#### 6.2. Identification ODDL

#### 6.2.1. Localisation

Le siège de l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL) est situé à Tsimbazaza Antananarivo.

### 6.2.2. Logo ODDL

SODI)

Figure 1: Logo ODDL

Source: ODDL, 2022

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Décret N° 2020-156 du 04 mars 2020 fixant les attributions du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ainsi que l'organisation générale de son Ministère

### 6.3. Mission

L'ODDL est chargé de l'analyse, la capitalisation et la valorisation des résultats des études et recherches réalisées, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de DDL et son impact sur les indicateurs de développement socio-économique local et ainsi que les résultats et les expériences des différents programmes d'appui à la Décentralisation et du Développement Local.

Ainsi, les objectifs atteindre varient selon les activités réalisées

### 6.4. Activités de l'ODDL

# 6.4.1. Suivi et Evaluation de la Politique Nationale de la Décentralisation et du Développement Local

De manière plus précise, le suivi-évaluation sera effectué à deux niveaux, d'une part en permettant le suivi des résultats, des performances et des impacts, reflétant les problèmes et les besoins locaux/régionaux, et d'autre part en contribuant à la mise à jour du programme, infléchissant de facto l'actualisation des plans d'action pour sa mise en œuvre. En plus, la Lettre de Politique de Décentralisation Emergente (LPDE) Loi n°2021-011 du 18 Août 2021 affirme que « La mise en œuvre de la LPDE et du PNDE sera conduite par le Ministère en charge de la décentralisation. L'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL) en collaboration avec la Direction de la Programmation et du Suivi-Evaluation assura le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique aux niveaux national et régional dans le but de mesurer la progression de cette politique et d'apporter un support pour les analyses, concertations et réflexions à des fins de capitalisation et d'ajustement ».

### 6.4.2. Gestion et exploitation des Bases de Données

Le but principal est de fournir aux acteurs de la Décentralisation et du Développement Local les informations jugées nécessaires dans la réalisation de leurs missions tels les renseignements monographiques (1695 Communes, 23 Régions, 25 Préfectures, 94 Districts et 19 169 Fokontany) sur les CTDs, les informations sur les responsables locaux.

### 6.4.3. Appui des CTDs dans la mise en œuvre de l'Indice de Gouvernance Locale (IGL)

L'indice de Gouvernance Locale (I.G.L) est un outil de diagnostic et de suivi pour mesurer objectivement, de manière participative, les progrès accomplis dans la promotion de la gouvernance locale. L'ODDL assure le pilotage de la réalisation de l'évaluation de la gouvernance local. Dans cette optique, l'Observatoire établie le Baseline IGL de la Communes à Madagascar et assure la publication des notes IGL.

### 6.4.4. Analyse de la Finance Locale

Afin d'effectuer l'analyse de la finance locale, l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (OODL) procède à la collecte des documents budgétaires de toutes les collectivités territoriales décentralisées (Communes et Régions) ainsi qu'à la saisie et au traitement des données collectées. L'objectif de cette analyse de la finance locale est d'évaluer la performance des Collectivités Territoriales Décentralisées en matière de finance locale, sur la base des indicateurs de performance et en analysant les facteurs qui les expliquent et de fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles visant une amélioration de la finance locale.

# 6.4.5. Appui à la mise en place et l'opérationnalisation des Centres Régionaux d'Observation et de Communication (CROCs)

Les CROCs sont des centres de ressources, de collecte de données sur la décentralisation et le développement local, et appui aux acteurs locaux de développement. Le CROC est rattaché à la Région et les activités sont supervisées et appuyés par l'ODDL et validé par la Région.

# 6.4.6. Contribution sur la promotion de la Communication Pour Le Développement (Communication for development C4D / Social and Behavior Change SBC)

La communication pour le développement (C4D/SBC) est une stratégie pour le changement social et comportemental définie comme suite : « Un processus social base sur le dialogue utilisant différents types d'outils et de méthodes ». Cette approche a pour but d'amener des changements à tous les niveaux incluant l'écoute, la mise en confiance, le partage de connaissances et de compétences, la mise en place de politiques, le débat et l'apprentissage pour un changement durable et significatif. « C4D/ SBC n'est ni relation publique ni communication d'entreprise (Consensus de Rome – 2006) ». L'ODDL est le représentant du MDAT sur la plate-forme C4D/SBC et participe aux activités du SBC à travers les divers domaines thématiques comme scolarisation, nutrition, gestion de risque et des catastrophes, U-report dans le cadre du partenariat avec UNICEF.

### 6.5. Organigramme ODDL

L'Organigramme de l'ODDL se présente dans la figure 9 suivante :

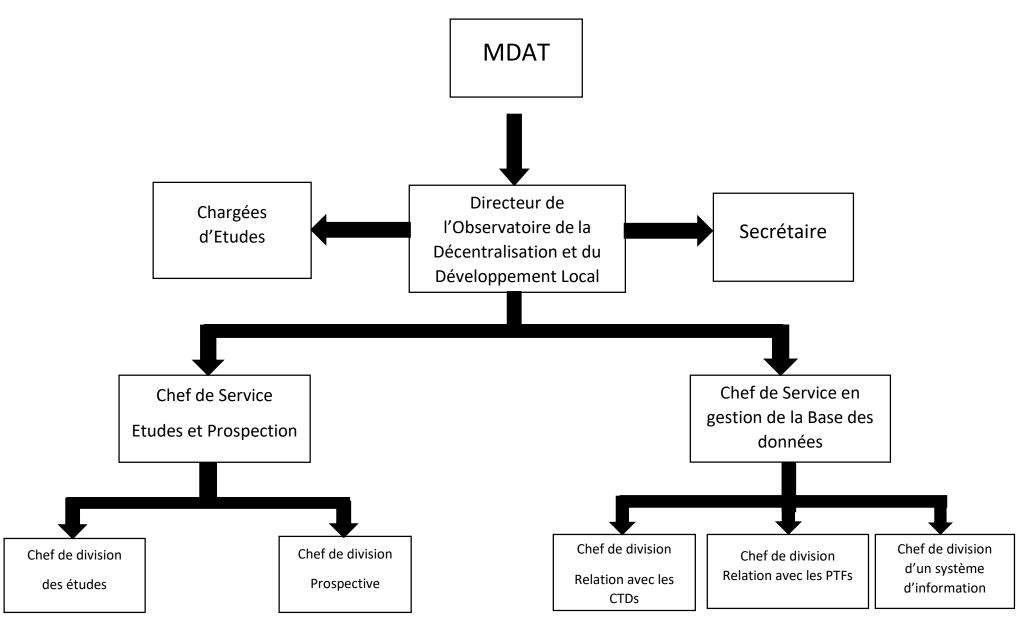


Figure 9 : Organigramme de l'ODDL

Source: ODDL,2022

# Chapitre 3: Compte rendu global du stage

Ce chapitre va nous permettre d'analyser le déroulement du stage et qui nous oblige à donner un compte rendu global de ceci, de décrire brièvement les outils méthodologiques utilisés et enfin de démontrer les acquis bénéficiés durant ce stage.

### Section 1 : Déroulement du Stage

Le stage de fin d'études du deuxième cycle en vue de l'obtention du Diplôme de Master en droit et technique des affaires nous a permis de nous évoluer dans le monde professionnel. Ce stage a duré six (6) mois au sein de l'ODDL.

ODDL est une Institution publique qui coopère avec les écoles supérieures existantes à Madagascar dans la pratique des théories acquises pendant les cours dans ces écoles. Ainsi, la société offre une journée entière pour un étudiant durant son stage. Pour notre cas nous avons commencé notre stage le 01 Septembre 2022 jusqu'au 28 Février 2023 à TSIMBAZAZA et qui nous a permis d'occuper des différentes tâches relatives à l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement Local (ODDL). Nous avons pu observer minutieusement l'environnement professionnel. De plus, l'accueil sympathique et la courtoisie du personnel nous ont facilité l'intégration dans l'équipe. L'aide inestimable des encadreurs a beaucoup contribué à l'élaboration de ce mémoire parce que nous avons pu accéder à certains documents internes tenant lieu de support de travail dans l'élaboration du présent ouvrage.

### 1.1. Condition de stage

Pour chaque stagiaire, il doit suivre l'emploi du temps normal c'est-à-dire de 9H00 à 12H le matin et de 13H à 16H00 l'après-midi. La discipline sur la ponctualité au bureau est également recommandée.

### 1.2. <u>Tenue vestimentaire</u>

Comme tout autre institution publique, tous les personnels de l'ODDL ont le droit de porter tous ce qu'ils veulent, soit correcte soit tenue simple pendant les heures de travail.

### 1.3. <u>Tâches confiées :</u>

Durant notre stage nous avons contribué aux tâches suivantes : gestion et exploitation des bases de données communales et saisie des documents budgétaires communaux.

# Section 2: Acquis du stage

Au cours de notre stage, nous avons acquis de nombreuses expériences qui seront illustrées ci-après :

### 2.1. Acquis personnels

Notre passage au sein de l'Observatoire de la Décentralisation et de Développement Local a été très bénéfique. Le personnel est sociable et accueillant.

Durant notre stage, les membres du personnel étaient nos principaux interlocuteurs. Nous nous sommes familiarisés avec le personnel de la société, créant ainsi une bonne ambiance de travail. L'observation des activités des responsables nous a fait comprendre les préoccupations majeures du personnel. Par ailleurs, étant donné que dans une entreprise, les moyens humains occupent une place capitale, il faut savoir s'intégrer autrement dit savoir vivre avec son entourage, être courtois et respectueux vis-à-vis d'autrui, se faire confiance mutuellement afin d'évoluer enharmonie. Il nous a surtout permis de comprendre qu'une solidarité avec les membres du personnel est motivante et encourageante.

### 2.2. Acquis techniques

Les acquis techniques sont les expériences acquises tout au long du stage. En effet, le stage nous a également permis d'accroître notre capacité à résoudre des problèmes par le biais d'une analyse qui est un atout majeur pour devenir manager. Ce stage est porteur parce qu'il ne fut pas seulement une occasion d'approfondir notre connaissance en matière de développement local et de la décentralisation mais il nous a appris comment mener une mission Indice de Gouvernance Local (IGL) au niveau de la commune et l'utilisation de l'outil IGL (comment saisir les documents budgétaires communaux, gérer et exploiter les bases de données communaux).

Les acquis se comportent en deux ordres : acquis humains et acquis techniques. Les différentes activités que nous avons effectuées durant notre stage nous a permis de mettre en pratique les informations dispensées à l'ISPM. Elles nous ont procurées également de nouveau savoir et de savoir-faire.

### 2.3. Acquis professionnels

Ce stage fut pour nous un grand pas pour un avenir professionnel. Il nous permet d'obtenir des nouvelles expériences et nous a appris également beaucoup de choses nouvelles. Il nous a fait découvrir le monde professionnel et nous a fourni des éléments permettant d'avoir des connaissances requises sur notre carrière envisagée. Nous avons compris l'importance de

l'esprit d'équipe dans le monde du travail par ce stage. Les fréquentations que nous avons eu avec les équipes nous ont permis l'acquisition d'expériences concrètes en matière de relations humaines en milieu professionnelle, telles que : la vie de groupe pendant le travail, les collaborations entre les personnels et être sous les régimes de la hiérarchisation.

# Section 3 : Chronogramme des activités

Pendant notre stage, nous avons jugé nécessaire d'établir un chronogramme bien définit pour mener à bien nos activités. Par conséquent, nous avons établi le chronogramme suivant pour sa réalisation.

Tableau 3 : Chronogramme des activités

Mois	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre 2022			Janvier 2023				Février 2023				
	2022			2022			2022																	
Semaine	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Activités																								
Accueil du																								
stagiaire																								
Collectes des																								
données et																								
enquêtes																								
Participation à la																								
tâche l'ODDL																								
Rédaction et																								
Correction																								
Impression, tirage																								
et relire																					_	_		

Source: Auteur,2023